

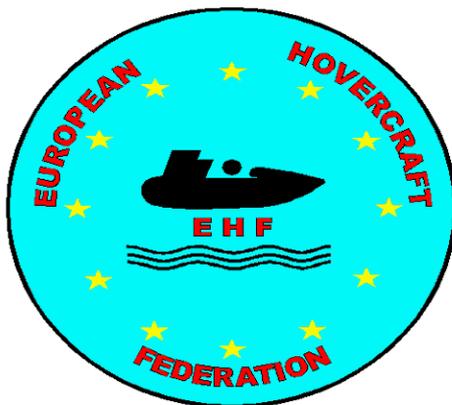
WHF012

Hovercraft Compliance Checklist



WORLD
HOVERCRAFT
FEDERATION

PROPELLING GLOBAL HOVERSPORT



www.worldhovercraftfederation.org

World Hovercraft Federation

FFM

Fédération Française Motonautique

49, rue de Boulainvilliers - 75014 PARIS

Tel. 01 42 24 60 88 - Fax. 01 42 24 60 13

Hovercraft Compliance Check-list (WHF012-V01)

Whilst every effort is made to ensure the accuracy of the information contained in these requirements, The European Hovercraft Federation cannot accept responsibility for any injury or damage sustained resulting from this information.

<i>Publication Reference</i>	<i>WHF 012</i>
<i>Issue</i>	<i>Date of Issue</i>
1	May 2012

© **World Hovercraft Federation**

The information contained within this publication must not be copied or duplicated without prior permission of the World Hovercraft Federation (WHF). The WHF gives express permission for members countries to adopt these procedure in all, or in part, or integrate into their own regulations.

For further information regarding this publication contact the Secretary

Christel Martens
World Hovercraft Federation
Franciscusstraat 41
6681 VP Bemmell
The Netherlands
Tel: +31-481-450471

Email: worldhovercraftfederation@planet.nl

Check-List de Contrôle de Conformité Aéroglisseurs

Bien que tous les efforts aient été faits pour assurer la validité de l'information contenue dans ce règlement, la Fédération Européenne d'Aéroglisseurs ne peut accepter de responsabilité du fait de toute blessure ou avarie résultant de l'application de cette information.

<i>Référence de Publication</i>	<i>WHF 012 ADF</i>
<i>Version</i>	<i>Date de la Version</i>
1	Mai 2012

Bilingue Anglais-Français

© **Traduction Normandie Aérogliss'Eure**

Pour de plus amples détails concernant cette traduction

Contacter Jean-François BERRY : jfberry@numericable.fr

Téléchargeable sur le site Anjou Aéroglisseurs

1. INTRODUCTION**1.1 Foreword**

- 1.1.A This compliance checklist must be used in conjunction with the WHF Construction Regulations for racing hovercraft in force at the time of presenting the craft for its initial scrutineering.
- 1.1.B The purpose of this checklist is to provide the Governing body with evidence that any craft presented for entry to a WHF event complies with the Construction Regulations in force at the time.
- 1.1.C It is the responsibility of the person presenting the craft for an initial scrutiny to ensure that the craft that they are presenting complies with the regulations. In some cases additional information will be required as evidence.
- 1.1.D The form must be completed and signed by the applicant prior to presenting the craft for scrutiny.

1.2 Definitions

- 1.2.A Applicant
- a) The Applicant is the owner and/or driver making the application.
- 1.2.B Scrutineer
- a) A Scrutineer is defined as a Technical Representative and must be recognised as such by the Host Nation.
- b) The Host Nation SHALL keep records of who they have nominated as Scrutineers. The WHF MAY request these records from the Host Nation.
- c) The Host Nation SHALL keep records of the qualifications and/or experience of persons nominated as Scrutineers. The WHF MAY request these records from the Host Nation.

1.3 Process

- 1.3.A The Applicant SHALL complete this form to the best of his/her ability. It is NOT the responsibility of the Scrutineer to complete this form.
- 1.3.B Craft suppliers SHOULD supply a copy of this form with the craft. The form should be completed to a level appropriate to the state of supply. i.e. a form supplied with a complete craft would contain significantly more information than that supplied with a bare hull.
- 1.3.C Once completed the applicant should arrange for scrutineering in accordance with document WHF008.
- 1.3.D Once scrutineering is complete, the applicant may apply for a Craft Registration Document WHF0014.

1.4 Reference Publications

Ref.	Publication
WHF002	Construction Regulations for Racing Hovercraft
WHF008	Scrutineering and Compliance Procedure
WHF014	Hovercraft Registration Document (Logbook)

Table 1-1:- Reference Publications

1. INTRODUCTION**1.1 Avant-propos**

- 1.1.A Cette Check-list de conformité doit être utilisée en conjonction avec le Règlement de Construction des Aéroglisseurs de course WHF002 en application au moment du contrôle initial de l'appareil.
- 1.1.B Le propos de cette checklist est de donner à l'Autorité Nationale la preuve que chaque appareil présenté en Championnat WHF est conforme avec le Règlement de Construction en vigueur.
- 1.1.C C'est la responsabilité de la personne présentant un appareil à un contrôle technique de s'assurer que l'appareil présenté est conforme au règlement. Dans certains cas des informations complémentaires seront requises au titre de preuve.
- 1.1.D Le formulaire doit être complété et signé par le demandeur avant la présentation de l'appareil au contrôle.

1.2 Définitions

- 1.2.A Demandeur
- a) Le Demandeur est le propriétaire ou le pilote demandant le contrôle.
- 1.2.B Contrôleur Technique
- a) Un Contrôleur Technique est représentant technique reconnu comme tel par l'Autorité Nationale Hôte.
- b) L'autorité Nationale Hôte DOIT garder des enregistrements des contrôleurs qu'elle a nommée. La WHF PEUT demander ces enregistrements à l'Autorité Nationale Hôte.
- c) L'Autorité Nationale DOIT garder des enregistrements de la qualification et/ou de l'expérience des contrôleurs Techniques nommés. La WHF PEUT demander ces enregistrements à l'Autorité Nationale Hôte.

1.3 Procédure

- 1.3.A Le Demandeur DOIT compléter le formulaire au mieux de ses compétences. Ce n'est pas la responsabilité du Contrôleur de remplir le formulaire.
- 1.3.B Les marchands d'appareil PEUVENT fournir une copie de ce formulaire avec l'appareil. Le formulaire peut être pré rempli à un niveau correspondant à la fourniture. Un formulaire pour un appareil complet pourra contenir plus d'information que pour une coque nue.
- 1.3.C Une fois le formulaire complété le demandeur prendra RDV pour le contrôle conformément à la procédure WHF008.
- 1.3.C Une fois le contrôle effectué, le demandeur peut demander un Carnet de Bord WHF014.

1.4 Publications de référence

Ref.	Publication
WHF002	Règlement de Construction des Aéroglisseurs de course
WHF008	Procédure de contrôle de conformité
WHF014	Document d'enregistrement d'Aéroglisseurs (Carnet de bord)

Table 1-1:- Reference Publications



Fédération Française Motonautique
 49, rue de Boulainvilliers - 75014 PARIS
 Tel. 01 42 24 60 88 - Fax. 01 42 24 60 13

CONTRÔLE D'HOMOLOGATION AEROGLISSEUR DE COURSE

MODE D'EMPLOI DE LA CHECKLIST

La partie 1 peut être complétée par le propriétaire qui doit avoir lu et compris le règlement de Construction des Aéroglisseurs en vigueur (WHF002-V08c). En signant ce formulaire le propriétaire de l'appareil déclare que l'appareil est conforme au règlement en vigueur à ce jour et qu'il comprend que le contrôleur technique procède à un contrôle de sécurité et qu'à ce titre ne peut voir que des déficiences apparentes et des défauts qui peuvent raisonnablement être constatés sans procéder à un démontage de l'appareil et sans procéder à des mesures spécifiques.

La partie 2 de ce formulaire peut être complétée par le Contrôleur Technique envoyé par l'Autorité Nationale pour procéder au contrôle technique initial nécessaire pour l'enregistrement d'un nouvel appareil ou pour un changement des spécifications de l'appareil.

Pour un changement de propriétaire, sans modification des spécifications, seule la Partie 1 est requise.

Pour un nouvel enregistrement ou pour le changement des spécifications de l'appareil les parties 1 et 2 sont nécessaires.

Premier enregistrement

PROPRIETAIRE DE L'APPAREIL

Nom Prénom
 Adresse
 Adress
 Téléphone Email
 Ancien propriétaire

DETAILS DE LA COQUE

Numéro enregistrement de la Coque FR12ij
 Fabriquant Poids à vide
 Modèle Coque Type de Flottabilité
 Constructeur Volume flottabilité

SPECIFICATIONS MECANQUES DE L'APPAREIL

Spécifications	Propulsion/Intégré	Sustentation	Alternative 1	Alternative 2
Moteur marque modèle				
Limiteur vitesse intégré				
Type de transmission				
Cylindrée moteurs				
Marque des hélices				
Type de pale hélice				
Matériau pale hélice				
Nombre pales utilisées				
Marque moyeux hélices				
Nb maxi pales/moyeu				
Régime poulie moteur				
Rapport de réduction				
Diamètre Hélices				
Vitesse en bout de pale				

NOTA BENE : Si l'un des détails définis dans cette page change, prendre contact avec le Club ANJOU pour porter la modification sur l'enregistrement de la feuille d'homologation, ou présenter le "Carnet de bord-Certificat de Conformité" au contrôle technique de l'Autorité Nationale pour enregistrement direct.

Demande de contrôle

Signature du
Propriétaire



Fédération Française Motonautique
 49, rue de Boulainvilliers - 75014 PARIS
 Tel. 01 42 24 60 88 - Fax. 01 42 24 60 13

CONTRÔLE D'HOMOLOGATION DE L' AEROGLISSEUR DE COURSE N° FR12ij

Généralités	<i>Insérer Ok ou faire Observation dans la boîte</i>	Propulsion / Système intégré	<i>Insérer Ok ou faire Observation dans la boîte</i>
Contrôle du formulaire de demande		Protection des ensembles tournants(hélice, arbres, accouplements)	
Numéro de course (reporter)		Fixations de grille	
Etat de la coque		Régime maxi hélice propulsion	
Sous face de la coque (Dommages/ protrusions)		Courroie et poulies	
Etat de la jupe		Type et état de l'hélice	
Flottabilité		Approbation hélice dans cette configuration	
Corde remorquage et anneau remorquage		Etat échappement moteur et points chauds	
Protection anti retournement		Fixations moteur (sécurité)	
Poignées (résistance et proximité échappement)		Etat du bâti moteur	
Protection hélice par l'arrière		Refroidissement moteur, radiateur, tuyaux, ventilateur	
Hélice Propulsion, sécurité			
Volets (opération, sécurité)		Moteur sustentation, arbre connecté sur propulsion	
Arêtes vives externes/ éléments en déport coque		Protection des ensembles tournants(hélice, arbres)	
Arêts vives intérieures		Fixations de grille	
Volets direction profondeur réglage d'assiette		Régime maxi hélice	
Retour carburateurs		Fixations bâti (sécuré si applicable)	
Retour carburateur sustentation		Courroie, poulies, boîte à vitesses	
Cablage		Type et état de l'hélice	
Coupe cuircuit		Approbation hélice dans cette configuration	
Batterie coupe circuit et symbole		Etat échappement moteur et points chauds	
Confinement de la batterie		Fixations moteur (sécurité)	
Sécurité du réservoir d'essence		Etat du bâti moteur	
Conduites essence, évènements, clapets anti retour Symbole		Refroidissement moteur, radiateur, tuyaux, ventilateur	
Test de Flottabilité			

Commentaires complémentaires

Contrôleur Technique :

Signature du contrôleur :

Date :